

Rédaction : Cédric Swennen, Jean Pouleur

Projet : Beaugard 2

Public cible : les techniciens des services urbanisme des communes (en particulier ceux qui ne disposent pas encore de SIG)

Texte d'accroche : Vous travaillez dans une commune et vous souhaitez utiliser des cartes informatiques, mais vous ne savez pas comment faire ? Voici le compte-rendu d'un atelier participatif où des techniciens communaux ont découvert l'intérêt des Systèmes d'Information Géographique, ou SIG, pour leur travail quotidien.

Les Systèmes d'Information Géographique. Des outils utiles pour un avis d'urbanisme respectueux du bon aménagement du territoire. Echos d'un atelier participatif avec des techniciens communaux

A l'initiative de la Communauté du Pays de Charleroi - Val de Sambre - Sud Hainaut, et soutenu par les Communautés européennes, les Pouvoirs locaux (DGPL), la Direction générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine (DGATLP) et le Ministère de l'Équipement et des Transports (MET), un atelier participatif avec des techniciens communaux a été réalisé en vue d'utiliser les Systèmes d'Information Géographique (SIG) dans une optique de bon aménagement du territoire.

Les SIG : des outils dont l'urbanisme ne peut plus se passer !

Tout qui connaît le travail demandé aux services communaux d'urbanisme s'en sera rendu compte : remettre un avis respectueux du cadre de vie et qui prenne en considération l'ensemble des périmètres réglementaires n'est pas une mince affaire ! Pour aider les communes à traiter les dossiers d'urbanisme, des nouveaux outils sont disponibles : les Systèmes d'Information Géographique (ou SIG) en font partie.

On représente habituellement les données d'un SIG comme étant structurées en plusieurs couches d'information. Un logiciel permet d'afficher et d'analyser ces différentes données géographiques : des cartes topographiques, des photographies aériennes et bien d'autres informations comme les plans de secteur, les périmètres des plans communaux d'aménagement, les captages d'eaux souterraines,...

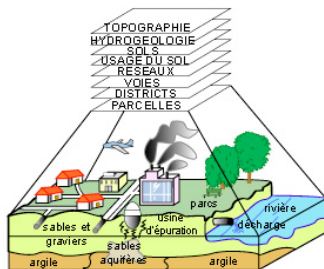


Illustration schématique d'un SIG

Mais pourquoi utiliser un SIG dans une commune ? :

- parce que les informations géographiques que les services d'urbanisme doivent prendre en compte sont de plus en plus nombreuses : périmètres de protection de l'environnement ou de l'urbanisme, projets d'aménagement, affectation d'une parcelle,...
- parce que plusieurs informations géographiques numériques sont disponibles pour les communes au niveau de la Région wallonne, de l'Institut Géographique National, de l'Administration du Cadastre,...
- parce que les cartes papier sont plus rarement mises à jour et contiennent moins d'informations ;
- parce qu'il s'agit d'outils utiles et performants. De plus, la complexité et le coût des logiciels diminuant, ceux-ci sont devenus accessibles aux non-spécialistes de l'informatique.

Même si des contraintes et une certaine réserve avaient jusqu'à présent freiné la mise en œuvre d'un SIG dans la commune :

« Nous manquons de personnel au niveau du service d'urbanisme. Aussi, nous ne faisons pas d'investissement matériel trop rapide car ensuite il faut du temps pour la mise en œuvre. »

« Il vaut mieux partir petit au niveau du matériel plutôt que de risquer de ne jamais obtenir les bases de données utiles, alors qu'un important matériel serait acheté. »

« La commune dispose d'un seul PC avec une connexion Internet qui est donc peu accessible pour le service urbanisme. »

« Il faut une sensibilisation du Collège qui doit comprendre la finalité, les 'forces' à investir. »

Et pourtant, des solutions simples existent à présent pour les communes

Nous avons ensuite identifié ensemble quelles étaient les possibilités concrètes pour développer un SIG dans la commune, en tenant compte à la fois des informations nécessaires au travail quotidien des techniciens, mais également des solutions les mieux adaptées aux moyens disponibles et aux contraintes existantes (dont les coûts d'investissement et temps de formation). Cette démarche a été réalisée à partir de cas concrets et indépendamment de tout intérêt lucratif, car les logiciels et les données utilisés durant l'atelier étaient disponibles gratuitement.

Grâce à la présence d'un représentant du Comité Technique Cartographique de la Région wallonne, les communes ont pu être directement informées des dernières solutions que la Région leur propose si elles souhaitent consulter des données géographiques.

C'est ainsi que le Portail cartographique de la Région wallonne, où l'on peut notamment rechercher les cartes et les données géographiques disponibles, leur a été présenté (pour le visiter, allez sur <http://cartographie.wallonie.be>).

La présentation du logiciel SIG gratuit ArcExplorer a d'autre part démontré la possibilité d'utiliser simplement un SIG en peu de temps (pour le télécharger, aller sur <http://www.esri.be>). D'autres solutions existent évidemment et sont disponibles à partir d'une simple recherche sur Internet.

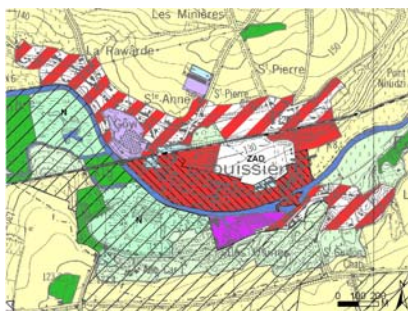


La consultation du PICC sur le Portail cartographique wallon



La consultation d'un PPNC sur le Portail cartographique wallon

Ensuite l'atelier a permis à chaque participant de mettre en pratique, sur ordinateur, différents cas concrets rencontrés fréquemment : connaître les bâtiments riverains d'un projet d'urbanisme dans un rayon de 50 mètres, repérer si un bâtiment est repris à l'intérieur d'une Zone Protégée en matière d'Urbanisme (ZPU), vérifier l'occupation d'une Zone d'Aménagement Différé (ZAD) à partir d'une photographie aérienne (le PPNC), rechercher sur une carte topographique précise (le PICC) un bâtiment à partir du nom de la rue et du numéro de police,...



Une ZAD au plan de secteur

De retour dans les communes...

L'évaluation de cette expérience nous apprend que les participants étaient satisfaits de la formation. Ils jugeaient les renseignements fournis et l'apprentissage acquis utiles à leur travail, preuve que l'intérêt d'un SIG dans la commune reste encore trop souvent méconnu.

Pour faciliter la mise en œuvre de tels outils SIG au sein des services respectifs des participants, un suivi-conseil était d'ailleurs disponible après la formation. C'est ainsi que nous savons que moins d'un mois après la formation, certaines communes ayant participé à l'atelier utilisaient un SIG pour appuyer leurs remises d'avis d'urbanisme (intégration urbanistique des matériaux de toiture, vérification précise de l'affectation au plan de secteur, présentation cartographique du dossier au Collège, ...). Un an après la formation, une des communes a même engagé une personne compétente en matière de SIG, vu les avantages apportés par l'outil !

Sous réserve de dégager le temps nécessaire (1 journée de formation et 1 journée de mise en œuvre au sein de la commune), l'expérience semble donc confirmer l'intérêt des SIG pour gagner du temps lors de la gestion de dossiers, mais aussi améliorer les décisions en matière d'urbanisme au sein de la commune.

Avec le soutien



Fonds Européen
de Développement Régional

Dans le
cadre du
programme

